juin vient d'être promu sur place, à compter du 2 juin 1934, de la 4e classe à la 3e classe.

Cet avancement récompense l'activité de ce dévoué fonctionnaire.

Dispensaire d'hygiène. — Aujourd'hui jeudi, consultations gratuites aux heures suivantes, à 8 heures, pour Halluin, Roncq-en-Ferrain, à 15 heures pour Bondues, Linselles, Bousbecques, Wervicq Comines et Neuville-en-Ferrain.

Chiffre d'affaires mensuel. — Aujourd'hui jeudi, à la mairie, de 9 à 11 h. perception de sette taxe.

Une sortie des « Mousses Cadets ». — Le groupe musical « Les Mousses Cadets » a effectué dimanche une excursion à La Panne.

A 11 h., sur le kiosque de la Digue, sous l'habile direction de M. Hoste, sous-chef de la Philharmonie la société donna un concert.

On a applaudit particulièrement une polka pour flûte exécutée par M. Louis Lemahieu et la Marche des Mousses Cadets, de la composition de M. Emile Onraëdt, chef de la fanfare de la Jeune Garde.

Concert public. — La société de musique « La Concordia » donnera aujourd'hui jeudi, à 20 h., sur le kiosque de la place Jean Jaurès, un superbe concert.

Lyre Halluinoise. — Ce jeudi, répétition générale à 19 h. 30, salle du café du Lion d'Or.

Ping-Pong. — Un club de ping-pong est en formation au local des Anciens Combattants, Foyer de la Paix, rue Emile-Zola

Les amateurs peuvent y demander tous renseignements et s'y faire inscrire.

Etat civil. — Naissance : Marcel Scheerpereel, 75, rue Turbigo.

RONCQ

Une fête populaire rue de Bousbecque. — Dimanche 1er juillet, la rue de Bousbecque sera en fête.

Un certain nombre de cabaretiers ont organisés chez eux, des jeux et, le soir, il y auar bal populaire.

Au café Debusschère, angle rues de Lille et de Bousbecque, jeu de dés. — A l'estaminet Léon Gequière « Au Chien de Défense », un jeu de trou madame. — Dans les estaminets Delanghe « A l'Etoile », et Fourmentrauw « Au Javelot », concours de jeu de dés. — De nombreux lots utiles sont offerts pour ces différents jeux.

Secours de chômage. — Le paiement des allocations, aux chômeurs complets, auar lieu aujourd'hui, jeudi, de 15 à 16 h.

Le pointage des chômeurs partiels, à 9 heures.

A. C. — Dimanche 1er juillet, de 10 h. 30 à midi, au siège, Café de la Tête d'Or, rue de Lille, permanence pour les versementa trimestriels et semestriels à la Mutuelle-Retraite.

Barnum Harmonie. — Aujourd'hui jeudi, répétition.

LINSELLES

Vérification des poids et mesures. — La vérification des poids et mesures n'est obligatoire à Linselles en 1934, que pour les marchands ambulants. Le vérificateur des poids et mesures se tiendra à leur disposition, le 29 juin, de 14 à 16 h., au café de l'Etoile.

COMINES

Carrousel de Sainte-Marguerite. — Voici la liste nominative des nombreux prix du carrousel attelé qui eut lieu dimanche, au hameau de Sainte-Marguerite :

Hommes : 1er prix, Delmaere Maurice ; 2e, Baron Auguste ; 3e, Catry Omer ; 4e, Lerouge Pierre ; 5e, Catteau Henri ; 6e, Delmotte Rémy ; 7e, Lecointre Louis ; 8e, Vanderperre Georges ; 9e, Spriet René ; 10e, Six Louis.

Dames : 1er prix, Parez Rachel ; 2e, Mme Catry ; 3e, Catteau Hélène ; 4e, Mme Lecointre ; 5e, Dhalluin Simone ; 6e, Everaert Simone ; 7e, Dhalluin Marie.

Prix de bas nombre : 1er, Hasbroucq Michel ; 2e, Parez Antoine ; 3e, Catteau Emile ; 4e, Delos Louis ; 5e, Dupire Jean ; 6e, Rouzé Lucien ; 7e, Coches Louis.

La commission remercie sincèrement les nombreux coureurs ainsi que les personnes qui se dévouèrent durant cette journée et contribuèrent au succès de cette fête.

Les membres de la commission du carrousel de Sainte-Marguerite se sont réunis lundi 25 juin, à 21 h., dans la salle de l'estaminet de l' « Union », hameau de Sainte-Marguerite, à Comines, où un souper leur était préparé, et au cours duquel le bénéficiaire du premier prix reçut les compliments qu'il méritait. Chacun y alla de son petit couplet. A signaler particulièrement le « Charron » du patelin. Avant de se quitter, les membres de la commission se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine.

LES GALERIES BARBES de Paris SUCCURSALE A LILLE 114 R. Nationale
9078

LILLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU NORD

L'Association professionnelle des Journalistes du Nord a tenu mercredi, à 11 heures, à l'hôtel Carlton, à Lille, son assemblée générale annuelle, suos la présidence de M. Henri Langlais.

Dans une allocution des plus aimables, M. le président a souhaité la bienvenue aux nombreux confrères, venus de Lille, Roubaix et de divers points du département, puis, rappelant les buts poursuivis par le Conseil syndical de l'Association, il a exposé les résultats fort satisfaisants qui ont été obtenus.

M. Ch. Liagre, secrétaire général, a donné lecture du compte moral et, après lui, M. Edouard Pascal du compte financier.

Les délibérations proposées par le Conseil syndical ont été ensuite adoptées à l'unanimité.

Ont été élus syndics titulaires pour deux ans MM. Lucien Bauchat, Jules Duthil, Eugène Evrard, Armand Grattepanche, Charles Liagre, Auguste Navadic, Fernand Oudart, André Tavernier, et syndic suppléant pour deux ans M. Maurice Piétin.

Au déjeuner qui a suivi la réunion et qui a été empreint de la meilleure confraternité, des toasts ont été portés par M. Langlais, qui, s'étant souvenu qu'il avait, l'an dernier, porté la santé des vétérans de l'Association, a eu l'heureuse pensée, fort appréciée, de lever son verre à la santé des jeunes, des reporters, dont le talent et l'ingéniosité réussirent à imprimer une allure nouvelle, moderne, originale, aux journaux d'information ; puis par M. Georges Cleren, par M. Piétin, et par M. Pierre Rovel qui, reprenant le thème de M. Langlais, et le remerciant, a salué en M. Jules Duthil, le prédécesseur et l'animateur du reportage tel que s'efforcent de le rendre maintenant — aussi intéressant que possible — ceux qui, soucieux de l'importance de leur profession, veulent y apporter tous leurs soins.

Rappelons qu'aujourd'hui, à 15 h. au fumoir du Grand Théâtre, sera tirée, par les soins de M. Panyau, huissier, la grande tombola de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord.

Quand les enfants des Cheminots apprennent à nager dans la piscine modèle, de Lille-Délivrance

En haut : *Les installations coquettes, élégantes et confortables qui entourent les bassins de la piscine.*
En bas : *La leçon de natation qui fait la joie des élèves.*

Une œuvre sociale de l'ordre de celle que la Cie des Chemins de fer du Nord a accomplie à **Lille-Délivrance, à Lomme**, ne serait pas complète si elle ne faisait pas la part du sport.

La cité des Cheminots de **Lille-Délivrance** a été conçue suivant un sens exact des réalités et dans le même esprit pratique qui présida aux conceptions des cités de cheminots de **Lens** et de **Saint-Pol-sur-Mer**.

Les récréations utiles et bienfaisantes

Courts de tennis, stade, terrain de basket-ball, il y avait tout cela au village des cheminots de la région lilloise.

Il y a aussi maintenant une piscine où se baignent les habitants de la cité et où les enfants apprennent à nager.

L'après-midi était ensoleillée le jour où nous visitâmes cette magnifique piscine. Les jeunes fillettes de l'école Mme Curie étaient venues se récréer dans l'eau verte du bassin.

Décor de verdure, pergolas de bon goût, installations coquettes et confortables des vestiaires et des salles de culture physique, quais d'asphalte blanc sur blanc, aménagements modernes pour les leçons de natation, bassin pour le jeu de Watter-polo, moniteurs bronzés comme des Sud-Américains et musclés comme des boxeurs, plongeoirs bien conçus et, hors des cabines, sur la « plage sonore » les petits « tritons » de l'école Mme Curie se livraient aux douces joies de la natation, se laissaient caresser par les eaux captives et tempérées de la piscine merveilleuse, modèle du genre.

Le corps et l'esprit

Une petite gamine fit une démonstration de plongeon qui dénotait les dispositions particulières d'une future championne encore que le saut de cette enfant manquât de classicisme.

Nous exprimâmes notre émerveillement amusé à Mme Minet, qui surveillait les ébats de ses élèves.

Ainsi se trouvent satisfaites à la fois les joies pures de l'esprit et les joies saines du corps : science et sport complet, distraction et hygiène.

Une œuvre sociale qui atteint sans efforts apparents ces nobles buts doit servir d'exemple, surtout à l'heure où on s'applique à réconcilier l'esprit avec le muscle.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 26 JUIN

Une importante affaire d'abus de confiance et complicité à Wasquehal

Dans notre édition d'hier, nous avons relaté les délits d'abus de confiance et de complicité relevés à l'encontre des sieurs Cattoire et Wailly et dont ces derniers avaient à répondre.

Au cours de son audience du 26 juin, le Tribunal a entendu Me Noiret, défenseur de Wailly, qui montra au Tribunal quelle était la situation de son client dans l'entreprise Cattoire. Arrivé à Lille en 1927 comme petit métreur-vérificateur, Wailly avait reçu la promesse de son beau-frère, d'acquérir bientôt une situation très enviée. Son défenseur sollicita pour son client, une mesure de clémence.

L'affaire a été mise en délibéré. Jugement aujourd'hui, 27 juin.

Mœurs. — Octave Bonnaert, 25 ans, demeurant à La Madeleine, 103, rue de Turenne, a commis un outrage public à la pudeur le 19 juin 1934 à **Wervicq-Sud**, en présence d'une jeune fille. Il a encouru 1 mois d'emprisonnement.

Un mandataire intéressé. — Dans le courant de l'année 1933, le sieur Philippe Huck, 54 ans, courtier, domicilié à **Paris**, 28, Bd Brune (14e), se présentait à la dame Sauvage, quincaillière à **Lille**, et s'offrait à lui faire augmenter le chiffre d'affaires de sa maison. La dame Sauvage se laissa convaincre et remit à Huck, une procuration générale lui donnant notamment le pouvoir de gérer son fonds de commerce.

Immédiatement, Huck acheta au nom de la dame Sauvage, une foule de marchandises les plus diverses. Dès la réception de celles-ci, Huck en revendit une grande partie, mais il oublia de remettre à Mme Sauvage, l'argent qu'il avait reçu pour la vente desdites marchandises, soit 20.000 francs environ.

Huck, mal noté, ne comparaissait pas à l'audience d'hier, où il avait à répondre du délit d'abus de confiance.

Par défaut, le Tribunal lui a infligé 8 mois d'emprisonnement.

Acquittements. — J.-B. S. 26 ans, marchand de lait, était poursuivi pour avoir mis en vente du lait écrémé dans la proportion de 30%.

Des prélèvements effectués à la demande de J.-B. S. chez son fournisseur, ont révélé que le lait était normal. J.-B. S. a été acquitté.

— Pour le même délit, A. P., 54 ans, a été acquitté. Le Tribunal a estimé qu'il n'était pas établi que A. P. ait commis le délit reproché, qu'il n'est pas producteur de lait et qu'il subsiste un doute.

La fraude. — Edouard Lagache, 33 ans, domicilié à **Armentières**, 21, rue du Nord, était arrêté le 2 juin 1934, par des préposés de douaniers sur le territoire de Frelinghien avec 11 kilos 500 de tabac étranger.

Lagache, qui est un récidiviste de la fraude, a encouru 2 mois d'emprisonnement et 718 fr. 75 d'amende.

— 6 jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende pour même délit à Henriette erbassel, 18 ans, demeurant à **Roubaix**, 45, rue Decrême.

Dans les casemates. — Le 22 juin 1934, à 16 h. 30, le brigadier de sûté Durez, en effectuant une visite dans les casemates de la porte de Gand à **Lille**, arrêtait une jeune fille, qui était sans ressources, sans domicile.

Cette jeune fille, Léonie Cornou, a encouru 15 jours avec sursis.

Affaires diverses. — 1 mois d'emprisonnement à Louis Dallennes, 38 ans, sans domicile fixe, pour vagabondage.

— S.O., cultivateur, poursuivi pour vol de diverses sommes d'argent, de titres, de valeurs, de meubles, au préjudice de la succession D. a été acquitté.

LE PRIX DE LA VIANDE

ABATTOIRS. — Prix de vente en cheville des viandes énoncées ci-dessous, déduction du 5e quartier pendant la semaine du 16 au 22 juin : 1re, 2e, 3e qualités, au kilo (octroi compris) : Bœuf, 1re, 7.75 ; Génisse : 1re, 7.75 ; Taureau : 5.75, 5.25, 4.25. — Veau : 12.25, 9.25, 7.25 ; Mouton : 1re, 13.25 ; 2e, 10.75 ; Porc : 1re, 7.50 ; 2e, 5.50.

HALLES CENTRALES. — 1re, 2e, 3e qualités, au kilo (octroi compris) : Bœuf : 7, 5.50, 4 ; Vache : 7, 5.50, 4 ; Taureau : 5.75, 5, 4 ; Veau : 10, 7, 5 ; Mouton : 13.50, 9, 8 ; Porc : 7.25, 7, 5.

Les prix indiqués ci-dessus font ressortir les différences suivantes comparativement à la semaine précédente :

Différence en moins : Abattoirs : néant. Halles Centrales : Bœuf : 1re 0.25 ; Vache : 1re, 0.25 ; Taureau : 1er, 0.25.

Différence en plus : Abattoirs : Mouton, 1re, 1 fr. ; 2e, 0.50 ; Porc : 1re, 0.15. Halles Centrales : Néant.

Aux Epiceries DUFAUX Frères
POUR RIEN 1 kilo de SUCRE à tout acheteur de 1 kilo de nos délicieux cafés
(réclame excepté) (250 grs de café donne droit à 250 grs de sucre)

EN BELGIQUE

HERSEAUX

UNE LACHE AGRESSION

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 h. du matin, les habitants de la rue Traversière étaient réveillés par des cris désespérés et des appels « au secours ». Il s'agissait d'un homme, le nommé Gustave Kasier, qui venait d'être attaqué par deux individus, dont l'un lui donna un coup de couteau à la gorge. Perdant son sang par une large plaie, la victime appela au secours et bientôt plusieurs voisins réveillés par les cris vinrent secourir la victime.

Mais l'agression avait eu un témoin, qui, rentrant de la ducasse de la place d'Herseaux et entendant le bruit d'une dispute, s'était rendu sur les lieux du drame. Courageusement, celui-ci se jeta sur l'homme au couteau et le serrant à la gorge il fit lâcher prise à l'individu. Mais celui-ci, pris de boisson, voulut frapper à son tour le témoin gênant de cette scène. De forte corpulence, le témoin allait avoir raison de l'agresseur quand celui-ci se dégagea et prit la fuite. Il fut reconnu par le témoin heureusement, ainsi du reste qu'un acolyte qui était aussi pris de boisson.

Le blessé fut conduit chez M., le docteur Mahieu qui releva une large plaie à la gorge, la carotide ne fut pas atteinte providentiellement. Une enquête ouverte par la gendarmerie amena des soupçons sur le nommé Balcaen Jules, individu dont la réputation est mauvaise, ainsi que Talieu Pierre.

La rumeur publique les accuse de se livrer à la fraude et certainement que de nombreux méfaits pèsent sur leur conscience. Le commandant de gendarmerie, bien inspiré, interrogea les individus sur leur emploi du temps. Des réponses évasives que ceux-ci firent, il apparait presque certain qu'ils sont les instigateurs et même les auteurs aidés de complices, des vols commis dans la rue de la Citadelle et que nous relatons d'autre part.

La gendarmerie opéra alors plusieurs perquisitions et le résultat n'en est pas encore connu. Mais nous croyons savoir que d'ores et déjà des complices et individus suspects seront priés de se tenir à la disposition de la Justice pour justifier de leur emploi du temps durant ces derniers jours.

Des renseignements que nous avons obtenus, il s'agit vraisemblablement d'une basse vengeance due à une soldisant dénonciation de ces individus qui fréquentent un milieu impur et qui sèment la terreur dans le quartier.

MENIN

UN AUTOMOBILISTE ROUBAISIEN A VERSÉ DANS UN FOSSÉ

Hier, à 20 h. 30, M. Alfred Lecomte, habitant Roubaix, a heurté en auto un poteau électrique et ensuite est tombé dans un fossé. Heureusement, des cinq occupants de la voiture, le conducteur fut légèrement blessé. Après quelques efforts, l'auto put être remise en marche.

Etat civil. — Naissances : Tollenaere Marie-Louise, 156, rue du Pont-Neuf ; Debal Carmen, 80, rue Charles-Quint ; Vandenbussche Marguerite, 35, rue de l'Agneau ; Vervenne Marie-Josée, 36, Porte de Bruges ; Degroote Marcel, 21, rue de la Poudrière ; Vanhuyse Paula, 81, Porte de Bruges ; Deleu Rik, 31, rue de Bousbecques ; Poelvoorde Yvette, 12, rue de l'Italie ; Balliois Roger, 38, rue Charles-Quint ; Van den driessche Marie-Thérèse, 38, rue de l'Avenir ; Debon René, 4 rempart de la Blanchisserie.

Décès. — Van Muylem (sexe masculin), 35, rue du Prince-Royal ; Vangepeigen Pauline, 35, rue du Prince-Royal ; Iiever Pierre, 86 ans, 26, rue de Lille ; Beckers (sexe féminin), 18, rue Prince-Bauduin ; Vanthomme Germain, 3 mois, 3, rue des Chaisiers ; Vandeginste (sex féminin), 40, Haut-Chemin ; Weekers Pierre, 1 mois, 2, rue de l'Union ; Deboullieux Auguste, 73 ans, 62, rue de Mouscron.

GHELUWE-LEZ-MENIN

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Nous avons relaté hier l'accident qui s'est produit sur la route de Menin à Gheluwe.

Les deux motocyclistes, M. Vankoucke, est dans un état très satisfaisant et dans deux jours pourra regagner son domicile. Quant à l'autre victime, M. Decroix Gérard, menuisier, âgé de 28 ans, il est décédé hier matin. Il est père d'un enfant en bas âge.

Le corps du malheureux sera transporté à Comines aujourd'hui et l'enterrement aura lieu le même jour.

MOUSCRON

Fête de nuit. — Les groupes sportifs et artistiques de « La Fraternelle » se préparent activement à l'élaboration d'un beau programme de fête qu'ils exécuteront samedi 14 juillet, à partir de 7 h. 30 du soir dans le parc de la rue du Val.

On peut se procurer des cartes d'entrée au prix de 2 fr., dans toutes les succursales de « La Fraternelle », ainsi qu'aux membres des groupes précités. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents.

Pour les grévistes de Verviers. — Le personnel de la société coopérative « Les Ouvriers du Bâtiment réunis », rue du Nord, 89, vient de transmettre son neuvième versement en faveur des grévistes de Verviers, ce qui porte leur intervention à la somme de 3.225 francs.

TOURNAI

Etat civil. — Naissances : Mauricette Goeminne, chemin de Halage ; Isabelle Guilmot, rue Despars ; Francine Wattiez, rue du Château ; Francine Moulron, rue Piquet ; Gérard Graver, chaussée d'Audenarde ; Robert Durieux, rue de la Loucherie ; Marcel et Marie-José David, rue Marvis.

Publications : Emile Lenglez, garçon restaurateur, rue Haigne, et Hermance Dubois, bonnetière, même rue ; Joseph Castermane, maçon, chemin du tir à la Cible, et Marie Durieux, chamarreuse, chaussée d'Antoing ; Georges Vilet, dessinateur, avenue de Maire, et Berthe Dupret, s. p., rue de La Madeleine ; Alexandre Coinne, typographe, rue du Floc-à-Brebis, et Germaine Lodiso, relieuse, carrière Lagache ; Georges Olikier, jardinier, carrière Lagache, et Simonne Adam, s. p., rue de La Madeleine ; Léon Nilles, chausseur, à Tournai, et Emilie Thiébaut, s. p., à Kain ; Octave Cornil, maréchal des logis de gendarmerie à Tournai, et Léa Bataille, fourreuse, à Gaurain-Ramecroix.

Décès : Auguste Tiberghien, 80 ans, s. p., rue du Floc-à-Brebis ; Malvina Boite, 24 ans, servante, Luchet d'Antoing ; Fernand Bauduin, 71 ans, s. p., rue des Sœurs-de-Charité ; Henri Delaby, 45 ans, carrier, rue des Croisiers ; Constant Muysschondt, 44 ans, négociant, rue des Chapeliers ; Oscar Poret, 51 ans, meunier, avenue de Maire ; Marie Becquereaux, 54 ans, s. p., rue des Sœurs-de-Charité ; Pierre Palmas, 65 ans, s. p., rue des Sœurs-de-Charité.

COLOMBOPHILIE

JEUDI 5 JUILLET AURA LIEU LE CONCOURS DE CHANTILLY DES POILUS D'ORIENT

A peine huit jours nous séparent du grand Concours des Poilus d'Orient de Roubaix et environs, qui s'annonce comme l'un des plus belles épreuves mises sur pied pour les petites distances. Cette affirmation mérite justification et après étude des remarquables avantages consentis, tous les colombophiles comprendront l'intérêt qu'ils y trouveront :

Règlement général. — Disons tout d'abord que ce concours est organisé au bénéfice de la Caisse de secours des Poilus d'Orient, sous le patronage de la Municipalité et du Cercle Union de Roubaix. Il est offert à tous les colombophiles dont le pigeonnier se trouve dans le rayon de 6 km. du clocher de Saint-Martin, par conséquent il est ouvert à tous ceux qui participèrent ou « Survilliers » des Mutilés de Roubaix.

Mise en paniers. — L'enlogement se fera le 5 juillet prochain **Jeunes et Vieux séparés** au Cercle Union, café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix de 16 à 19 heures.

Le lâcher. — Celui-ci se fera jeunes et vieux séparés ; contrairement à une première décision, et pour répondre à de nombreuses demandes, il a été décidé qu'il s'effectuerait A LA PREMIÈRE HEURE.

Les Prix d'honneur et d'excellence. — Voici un petit aperçu des prix qui seront affectés à cette épreuve de bienfaisance : **5.000 Fr.** de prix d'honneur et d'excellence, au prorata des pigeons engagés dans chaque catégorie et répartis comme suit : **100 prix de 5 fr.** ; 10 RÉGULATEURS et 20 JAMBONS. De plus, une Médaille d'Argent offerte par la Ville de Roubaix ; deux Diplômes, en trois séries non désignés (une par amateur), sans oublier de nombreux lots en espèces ou objets utiles répartis en séries et pigeon seul, par catégorie et au prorata.

Mises. — Obligatoire 3 fr. ; facultative 1 fr. (un prix par 5 inscriptions). — **Doublage Roubaix seul**, mise facultative et jeu de poules habituels.

Le groupe colombophile insiste sur l'esprit amical et sportif de tous les colombophiles pour que ceux-ci enlogent très nombreux au Concours, afin qu'une rentrée sensible de fonds puisse être faite à la Caisse de secours de l'Association des Poilus d'Orient qui, en majeure partie, ne sont que de malheureux inconnus.

Tout a été mis en œuvre pour grossir l'intérêt du concours et le Comité, sensiblement touché par l'empressement qu'ont bien voulu témoigner les généreux donateurs, les remercie bien sincèrement de leurs nombreux lots qui permettront d'encourager un important contingent de colombophiles.

Ce qu'est le Poilu d'Orient

Nous ne voulons et ne pouvons laisser passer cette occasion sans inviter cordialement les « Coulonneux » de Roubaix et environs, admis dans le rayon de 6 km. à y enloger de nombreux pigeons. Point n'est besoin de clamer une fois de plus l'amour des amateurs pour les épreuves bien dotées, surtout si celles-ci ont un caractère réel de bienfaisance, comme c'est le cas pour le concours des Poilus d'Orient.

Les dirigeants, dans l'appel qu'ils adressent terminent par ces mots « en majeure partie les P.O. ne sont que des malheureux inconnus ». Combien ce passage est vrai, et combien de cas pourrait-on citer en parlant des pauvres Poilus d'Orient qui, atteints de Paludisme ou autres fièvres, souffrent physiquement et moralement du cruel abandon dans lequel on les laisse trop souvent, car eux, ne perçoivent aucune pension et ne doivent — chose regrettable — que compter sur le bon cœur de ceux à qui ils tendent la main.

Dernièrement, à Lille, un homme titubait dans la rue de Paris et soudain se jetait à terre, en proie à une excitation violente. Immédiatement un rassemblement se formait autour du malheureux claquant des dents, tandis que les passants non attendris par le spectacle de cet homme de 30 ans qui souffrait — et qu'ils croyaient ivre — échangeaient maints propos : « Encore un qui a trop bu » dit l'un ; ce à quoi un autre renchérissait : « Si ce n'est pas honteux de voir des tableaux pareils en plein après-midi »...

A cet instant vint à passer un brave docteur qui, par acquit de conscience, se pencha sur le pauvre homme qui ne savait plus articuler un mot ; il l'ausculta vivement, prit le livret militaire dans le veston du malheureux et, en se relevant, dit simplement ces mots : « Cet homme n'est pas ivre et n'a pas bu... il a les fièvres paludéennes ».

Chacun comprit alors l'erreur profonde dans laquelle il était tombé et, charitablement le malade fut transporté dans un café, suivi d'un regard apitoyé de tous les témoins de la scène qui surent alors ce qu'était un ancien poilu d'Orient.

Si nous avons relaté ce petit fait que l'on peut constater fréquemment, c'est uniquement pour mieux faire connaître aux coulonneux le sort misérable de ces pauvres Poilus d'Orient qui méritent toute notre sollicitude. Évidemment, tous ne sont pas revenus atteints de paludisme ; tous n'ont pas besoin de votre aide... mais pour ceux qui en ont besoin, pour les pauvres honteux qui n'osent tendre la main, Colombophiles de Roubaix et environs, montrez-vous généreux, suivant votre habitude et que pas un seul ne se dérobe à l'appel que nous lançons en leur faveur, certains d'être entendus par tous les hommes de cœur, nous leur donnons rendez-vous mercredi au Café Pandore, de 16 à 19 heures.

Fl. JONVOLE

LES GRANDES ÉPREUVES INTERNATIONALES

Parmi les épreuves de long cours, il en est plusieurs qui sont devenues très populaires et donnent lieu chaque année à des luttes passionnées entre les colombophiles du Nord. C'est ainsi que le concours sur Angoulême du Cercle Union de Roubaix, et celui de la Fédération des Mines d'Ostricourt forment un tout pour ainsi dire inséparable : les Mineurs jouent à Roubaix et, huit jours plus tard les « Lainiers » leur rendent la politesse en enlogeant très nombreux à Ostricourt. Voici du reste des détails complets et les prix affectés à ces belles épreuves :

Angoulême le 7 juillet au Cercle Uunion à Roubaix

C'est mercredi 4 juillet qu'aura lieu la mise en loges du grand Concours sur Angoulême organisé par le CERCLE UNION, établi en Café Pandore, 28, rue Pauvrée à **Roubaix**, et offert aux amateurs des arrondissements de LILLE, DOUAI, BETHUNE, VALENCIENNES, HAZEBROUCK et aux amateurs belges du rayon du concours de Tours-Dottignies.

20.000 francs de prix d'honneur et d'excellence répartis comme suit : 10.000 francs par pigeon seul, soit 500 fr. au 1er, 400 ou 2e, 300 au 3e, 200 au 4e ; du 5 au 20e 100 fr. ; du 21e au 100e 50 fr. et du 101e prix au 200e, 30 francs

5.000 fr. par séries, soit 1.000 fr. à la 1re série de 3 désignés par groupe de 5 inscrits 500 fr. à la 1re série de 2 non désignés ; 300 fr. à la 2e série de 2 non désignés, 200 fr. à la 3e et 30 séries de 100 fr. aux séries suivantes de 2 non désignés (Une par amateur). Le même pigeon ne peut faire double emploi pour les prix d'honneur.

5.000 fr. de prix d'excellence répartis comme suit : **Par pigeon seul** : 10 objets de valeur, régulateur grand luxe, pendule électrique, service hors d'œuvre cristal et argent, coupe moderne avec gravure, etc... — **Par séries de 2 sur 5 désignés** : 10 œuvres d'art, Génie à l'étude (bronze(service de table 74 pièces porcelaine de Limoges, ménagère en écrin 37 pièces, etc.... — Un prix d'excellence par amateur. Le même pigeon peut faire double emploi pour les prix d'honneur et d'excellence.

Mise obligatoire 15 fr. donnant droit aux prix d'honneur, d'excellence et gratuits. — Une pendule éphéméride marquant l'heure, le jour, la date, et le mois, sera jouée par poule spéciale à 1 fr. à la 1re série de 2 non désignés.

Prix gratuits. — Aux dix premières séries de 2 sur 5 désignés : UN COUPLE DE JEUNES à prendre dans les pigeonniers de MM. Valère Portois, de Renaix ; Léopold Lamotte de Mouscron ; Félix Vanoutryve, de Roubaix ; Léon Dujardin, de Roubaix ; Henri Wibaux, Georges Vandewièle et Adolphe Sartorius, de Roubaix ; J. Chuffart, de Fretin ; Ch. Wautier, d'Hénin-Liétard ; Pierre Dordin d'Harnes.

Grand Prix des Belges. — Un objet d'art à l'amateur français remportant le plus grand nombre de prix.

Grand Prix des Français. — Un objet d'art offert à l'amateur belge remportant le plus grand nombre de prix.

Doublage Français. — UN JEUNE TAUREAU de 4 mois, ou 600 francs en espèces, don d'un généreux anonyme, sera joué gratuitement à la 1re série de 2 sur 5 désignés dans le doublage français.

Prix A. Bateau. — 100 fr. à l'amateur engageant le plus grand nombre de pigeons.

LIEUX DE MISE EN PANIERS

Pour la Belgique. — Au Casino de MOUSCRON et au Café du Picotin, à TOURNAI.

Pour la France. — Au Cercle Union, café Pandore à ROUBAIX ; à la Concorde, 10, rue de Pas, à LILLE ; à l'Entente Tourquennoise, café Delvoye, TOURCOING ; chez M. Fernand Lesne, à LENS ; au siège de la Fédération des Mines d'OSTRICOURT ; au Local Unique de SAINT-AMAND.

Devant l'importance des prix et objets qui sont affectés à ce concours, il est à prévoir une grande foule lors de l'enlogement de cette épreuve appelée à dépasser en ampleur le merveilleux concours des « As du Croisé » qui vient de se terminer si brillamment, et où de bons amateurs, témoins les frères Dontreligne de Croix, ont surclassé de nombreux professionnels.

Angoulême le 14 juillet aux Mines d'Ostricourt

Entre tous les beaux concours organisés pour la saison 1934 dans le Nord de la France il en est un qui mérite d'attirer d'une façon toute particulière l'attention des nombreux amateurs. C'est le concours qu'organise, pour le 14 juillet prochain la Fédération des Mines d'Ostricourt. L'éloge de ce groupement n'est plus à faire puisque souventes fois le monde colombophile a pu constater la clarté, la réussite et l'impeccable organisation de toutes les manifestations organisées jusqu'à ce jour par cette société.

L'an dernier, en effet, le même concours d'Angoulême, pour lequel la somme de **douze mille francs** de prix d'honneur était garantie, parvint à réunir 2.400 pigeons. Pour cette belle épreuve. Cent deux mille francs furent attribués aux lauréats et ce, en plus de la coquette somme de **cinq mille francs** versée à l'œuvre du « Pigeon-Soldat ». Il est aisé de comprendre combien fut grand le succès obtenu par cette magnifique épreuve.

Aujourd'hui, la Fédération précitée se fait un plaisir d'informer les nombreux amateurs de la région du Nord qu'elle organise pour le samedi 14 juillet prochain un autre concours appelé à faire sensation dans le monde colombophile.

A cette occasion, on nous informe que la somme de **quinze mille francs** au lieu de douze mille comme l'an dernier, et ceci, malgré les grandes difficultés actuelles.

On est obligé d'admirer le gros effort fait par le Comité organisateur puisque des prix supplémentaires viendront, s'il y a lieu, s'ajouter à la liste pourtant imposante des prix garantis affectés à cette épreuve, et bien qu'il n'y ait pas d'augmentation pour le montant des mises qui restent comme l'an dernier fixées à 10 fr. tous frais compris.

Pour ce concours, des mises en loges auront lieu à LILLE, ROUBAIX, TOURCOING, LIBERCOURT, BILLY-MONTIGNY, DOUAI, CAMBRAI et HAVELUY. — Des rappels et affiches donnant tous renseignements utiles seront adressés sous peu.

D'ores et déjà nous pouvons affirmer que les colombophiles retiendront cette date et ne voudront pas laisser passer une belle occasion, tout d'abord de jouer à un grand concours et peut-être d'y glaner une belle gloire en même temps que de jolis prix.

RÉSULTATS ET ANNONCES DES CONCOURS

A ROUBAIX

ANGERVILLE PAR L'UNION DES SIX. — Demain vendredi, en paniers dans les six sièges pour le concours d'Angerville. 500 fr. de prix d'honneur ; vélo ; régulateur, jeu habituel du groupement.

A CROIX

SAINT-JUST AU CENTRE ET AVENIR. — Dimanche 1er juillet, grand concours sur Saint-Just, jeunes et vieux lâchés séparément. Honneur 500 fr., au prorata. Régulateur, baromètre, objets divers. Jeu habituel. — En paniers la veille au siège, café Lefebvre-Ferret.

A TOURCOING

BARCELONE INTERNATIONAL

Le Club Colombophile Tourquennois prévient les amateurs qui ont joué Barcelone qu'il va de leur intérêt de faire établir leur distance de Barcelone par M. Pecke, géomètre officiel, la société organisatrice de Bruxelles en ayant fait la demande au Club.

UN CONCOURS SENSATIONNEL SUR BORDEAUX, LE 13 JUILLET A LA MAISON TOURQUENNOISE

Sitôt l'annonce de ce beau concours, celui-ci fit l'objet de nombreux commentaires ; suite à la demande de nombreuses sociétés se trouvant dans le rayon de 25 km. du clocher de Saint-Christophe à Tourcoing, la Maison Colombophile Tourquennoise les prie de vouloir bien patienter quelques jours. Dès que les prospectus donnant toutes instructions relatives à cette organisation seront parus, la M.C.T. les enverra.

Nous pouvons déjà annoncer que le rayon se délimitera : Au nord, par la Frontière Franco-Belge, puis au Sud par Nieppe, Fromelles ; Sainghin-en-Weppes ; Phalempin ; Pont-à-Marcq et Mouchin. Ce concours est strictement réservé aux amateurs ne pratiquant pas le veuvage.

Une mise en paniers et relevé des constateurs aura lieu à Lille, chez M. Léon Denaes 53, rue du Faubourg des Postes. — Malgré les frais le prix sera des plus modique : 8 fr. par pigeon, un prix de 20 fr. par 4 inscriptions, sans aucune retenue. Adresser les demandes de renseignements au siège, Grand Place, 25, à Tourcoing.

A RONCQ

Concours de « Semaine Anglaise »

LA FÉDÉRATION DU BLANC-FOUR, établie chez M. Henri Lamarcq, 4, rue de Tourcoing (au Blanc-Four), informe les amateurs qu'elle organise un concours monstre sur CHANTILLY, le samedi 30 juin. Rayon pour tous. Mise en paniers le 29 juin de 17 à 20 h.

1.000 fr. de prix d'honneur et d'excellence répartis comme suit : 20 prix d'honneur de 5 fr. (mise 1.50) — Une pendulette à la 1re série de 3 pigeons et un service de table à la 2e série de 3. — Un régulateur, une garniture de cheminée, deux services à café et deux séries de boîtes en porcelaine aux six 1res séries de 2 pigeons. Le tout garanti. Une série par groupe de 5 — Jeu de poules habituel par 6 inscriptions et richomme à 2 fr. par 5 inscriptions. — Mise pour série 2 fr. — Prix de mise par 4, 2 fr. — Spéciale à 1 fr. par 15 inscriptions. — Règlement de la Fédération. — Les pigeons seront lâchés pour rentrer de midi à une heure.

A LINSELLES

CHANTILLY LE 24 JUIN PAR LE « GROS BLEU ». — Résultats de ce concours organisé dimanche — 110 pigeons furent lâchés à 6 h. 25. — Le 1er fut constaté à 8 h. 42' 47'' distance 178.011 ; vitesse 1.291 m. 76. — Le dernier à 8 h. 51' 9'' ; distance 178.034 ; vitesse 1.217 m. 96.

Valcq A. 1, 5 et 11e prix (régulateur) ; Ghesquière C. 2, 14, 15 ; Dewitte H. 3, 13, 18 (3e série), régulateur ; Lesaffre H. 6 ; Lefebvre R. 7, 10, 20 (2e série), régulateur ; Ryckaert M. 8 e 117e ; Castel M. 9 et 19e ; Deryck A. 12e ; Van Rysselberghe 16 et 21e ; Croes R. 22e prix.

CHANTILLY LE 25 JUIN PAR LE « GROS BLEU ». — Résultats de ce concours organisé par la Société le 25 juin. — 286 pigeons furent lâchés à 10 h. 33' par M. Wanquet ;

1. Dewitte Henri u.12p. ; Marescaux A. 6p. Dufromont (Bondues) 13p. ; Dalder (Roncq) 5p. ; Destombes M. ; Tuyttens H. 6p. ; Marescaux D. (Bondues) 9p. ; Delbecque A. 10p. Rossel J. (Halluin) 10p. ; Debusschère E. (Blanc-Four) 12p. ; Pollet R. 7p. ; Dalder (Roncq) 7 p. **vélo, régulateur, série** ; Léon Ghestem (Wambrechies) 10p. ; Lefebvre Rémi 13p. ; Ghesquière C. 4p. ; Deryck A. 9p. ; Marescaux A. 6p. **série pendulette** ; Dufromont G. 13p. **série pendulette** ; Dewitte H. 11p. **série pendulette** ; Botterman M. (Roncq) 7p. ; Dufromont G. (Bondues) 7p. ; Botterman T. (Roncq) 6p. ; Truyssten C. (Halluin) 6p. ; Delannoy A. ; Logie M. (Quesnoy) 6p. Lefebvre Rémi **série pendulette** ; Brouckaert (Halluin) 5p. ; Debels C. (Bousbecque) 3p. ; Bossuyt (Roncq) 5p. ; Temperman (Bousbecque) 3p. ; Vanwalleghem A. (Roncq) 5p. ; Guerrigatte (Halluin) 3p. ; Duynslaeger (Halluin) 3p. ; Deman T. (Halluin) 3p. ; Croes René ; Idem **série pendulette** ; Lava Léon (Roncq) 5p. ; Destombes M. **série baromètre** ; Casier J. (Halluin) 3p. ; Boucknoocke (Roncq) 3p. ; Vanderhkem P. 3p. ; Desquiens (Bondues) ; Botterman M. série ; Tuyttens H. série ; Eloy L. (Bondues) ; Bonnaert F. (Quesnoy) ; Desomber A. (Roncq) ; Lefebvre Rémi ; Splète R. (Halluin) ; Temperman série ; Catteau A. ; Bouquet Deman T. série. — **Hors concours** : série Marescaux D. (Bondues) ; Eloy L. (Bondues).

Le 1er pigeon à 12 h. 33' 8'' ; distance 178.050 m. ; vitesse 1.481,93. — Le dernier à 13 h. 34' 26'' ; distance 177.825 ; vit. 1.464,27.

SAINT-JUST. — Dimanche prochain 1er juillet, au siège, café du Grand Logis, Concours sur Saint-Just (jeunes et vieux séparés) La mise en paniers se fera la veille de 17 à 19 heures. — Rayon pour tous.

A BOUSBECQUE

CHANTILLY CHEZ M. F. MARESCAUX. — Résultats de ce concours organisé chez M. Firmin Marescaux :

1. Clayes Jean ; Olivier Daniel ; Messelis L. Denis H. ; Catry L. ; Dalle L. ; Procureur Cannaer ; Carton. — 10. Gaethen ; Becquart Masquelier ; **Messelis régulateur** ; Bernard ; Olivier, **régulateur** ; Villez ; Ravaut ; Debels Clayes Jean, **régulateur**. — 20. Derhore ; Verbecke ; Debels ; Vandevyver ; Verbeke ; Ricart ; Messelis ; Villiet ; Merescaux.

— **Séries** : Messelis ; Olivier ; Clayes ; Debels ; Verbeke ; Villes ; Masquelier ; Allard ; Catry ; Marescanx ; Bernard ; Derkoor ; Debonnet.

Les pigeons trouvés

M. Planquart, 18, rue du Laboureur, à TOURCOING, tient à la disposition de son propriétaire le pigeon portant la bague numéro [illegible]-France-[illegible].

— M. Simon Alidor, demeurant 7, rue Emile Tabary à ESCAUTPONT, a recueilli le pigeon [illegible]-A-[illegible], bague-concours « L'Unique Valenciennes ». Le réclamer dans les 8 jours faute de quoi il sera remis en liberté.

Dernière Heure

Les heureux gagnants de la Loterie Nationale

25.000 francs à Toufflers

Un lot de 25.000 francs est échu à M. Pierre Dupont, ancien agent de sûreté à Roubaix, actuellement à Toufflers. Ce n'est pas la première fois que le sort sourit au retraité. En effet, ce dernier gagna la coquette somme de 50.000 francs lors d'un des derniers tirage de la Loterie Nationale.

10.000 francs à Lys-les-Lannoy

Dix ouvriers, employés et contremaîtres de l'usine Zecchini, tissus à Lys-lez-Lannoy, avaient acheté un billet de la première tranche, en commun, et leur numéro est sorti leur rapportant une somme de 10.000 francs. Ils se proposent de continuer leur chance qui semble vouloir les favoriser.

1.000 francs à Jeumont

Un groupe de dix employés de la Compagnie du Nord et des Douanes a gagné 1.000 francs avec un seul billet pris en collectivité.

10.000 francs à Cerfontaine

Un billet pris par M. Cappeliez, boucher, pour dix personnes, a rapporté à son groupe la somme de 10.000 francs.

100.000 fr. à 10 familles de Rousies

Dix ménagères de Rousies, Mmes Aupied, Mahieu, Boulet, Bouvier, Bricout, Lefebvre, Rivière, Messager, Dion et Etampes avaient la plupart, à l'insu de leurs maris, acheté en commun, un billet de la Loterie Nationale au bureau de poste de Maubeuge.

Ce numéro (51.175) fut à la série près (13 au lieu de 35) le gagnant des cinq millions.

Les dix ménagères se contentèrent du lot de consolation 100.000 francs qu'ils se partageront.

800 personnes se partagent 111.000 fr. à Nieppe

Huit cents clients d'une confiserie de Nieppe se partagent 111.000 fr., soit un lot de 100.000 fr., n° 16.986 ; un lot de 10.000 fr., n° 93.865 ; un lot de 1.000 fr., n° 49.982.

LES DERNIERS COURS

COTONS

Liverpool, 27. — Importations : 1725 balles; Américain, baisse 2 ; Brésilien, baisse 2 ; Egyptien Sakellaridis, baisse 11 ; Upper, baisse 9 ; Pilion, baisse 9.

New-Orléans. — Middling Upland : disponible, 1222 ; sur janv., 1249 ; mars, 1262 ; mai, 1272 ; juillet, 1207 ; oct., 1232-33 ; déc., 1245.

New-York. — Middling Upland : disp., 1235 ; sur janv., 1253 ; févr., incoté ; mars, 1264 ; avril, incoté ; mai, 1274 ; juin, incoté ; juillet, 1212 ; août, 1220 ; sept., 1228 ; oct., 1235 ; nov., 1241 ; déc., 1248.

Recettes : aux ports de l'Atlantique, nulles; du Golfe, 5.000 ; du Pacifique, nulles.

Exportations : pour la Grande-Bretagne, nulles ; Continent, 2.000 ; pour le Japon et la Chine, 15.000.

Marché indécis. Les cours fléchirent au début sur des ventes des maisons de commission, mais ils avancèrent plus tard à la faveur d'achats du négoce et d'avis de temps défavorable. En fin de séance, des ventes locales et des offres libérales du sud firent rétrograder les cours. — Clôture lourde.

Dernière Heure Sportive

MARCEL THIL A BATTU PIAZZA AUX POINTS

Hier soir, au Stade Roland-Garros, Marcel Thil a battu l'Italien Odonne Piazza aux points, en dix reprises de trois minutes.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

MAISON DES TRAMWAYS à 3 h. et à 8 h.
Une jeune fille et un million
LE FILS DE L'AUTRE
Sur scènes, dernières séances
Dédé jeune prodige accordéoniste dans ses grands succès.
Prix réduits des Jeudis
1007

COLISÉE
3 h. — :: — 8 h. 30
PRIX TRÈS RÉDUITS
Chaque spectateur a droit A UN DÉCLASSEMENT
POUR 3 Francs
VOUS SEREZ PLACÉ AUX PREMIÈRES
MIQUETTE ET SA MÈRE
et MASQUES DE CIRE
→ DEMAIN ←
André BAUGÉ dans
L'ANGE GARDIEN
Et Le Club des Casse-Cou
Deux Grands Films
1008

A TOURCOING

TÉLÉ 3.81 **OLYMPIA** :: RUE HOUCHARD ::
Mat. à 3 h. (prix réduits. Soir. à 8 h.
LE GRAND JEU
Superproduction avec Marie Bell
MARUCHE
Comédie avec FERNANDEL
1014

PONT-DES-PIATS
TOURCOING — Téléphone 18-13
Mat. à 3 h. prix réduits, Soir. à 8 h.
Alice Tissot et Claude Dauphin ds
UN HOMME HEUREUX
Armand BERNARD dans
La Margoton du Bataillon
LES ACTUALITÉS PARLANTES
1015

A LILLE

AUJOURD'HUI JEUDI

Familia. — Permanent de 10 à 10 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La grande cage ».
Rexy. — Permanent à partir de 2 h. ; soirée à 8 h. 45 : « Une vie trépidante » et « Dans ses bras ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « L'Assommoir ».
Caméo. — A 3 h. et 8 h. 45 : « La Rue sans nom ».
Omnia. — « Ame de Clown ».
Union. — 3 h. 30 et 8 h. 30 : « Bach dans « Tire au Flanc » et « L'Atroce Menace ».